

# Le Petit Pôtanais

N° 100  
Juillet-Août 2016

## Bonnes vacances à toutes et à tous !

Avec le mois de juillet, l'heure des grandes vacances a sonné. En cette fin d'année scolaire, les membres du Conseil municipal souhaitent à chacune et à chacun d'agréables vacances, ensoleillées si possible !

En entrant dans les écoles de Saint-Pôtan dès leur plus jeune âge, les élèves vont vivre des étapes importantes de leur vie : lire, écrire, compter, mais aussi être autonomes, savoir vivre en collectivité, s'ouvrir aux autres et au monde... Tout cela s'acquiert au travers des expériences du quotidien, sur les temps scolaires et périscolaires. Aussi, nous tenons à remercier celles et ceux qui participent à l'éducation de nos enfants : enseignantes, aides-maternelles, auxiliaires de vie scolaire, cuisinières, animatrices et intervenants "rythmes scolaires".

Notre équipe municipale a choisi, dans la continuité des équipes précédentes, de faire de l'éducation un point central de l'action communale. Cela se traduit par des investissements réguliers dans le matériel et les infrastructures, et un accompagnement des activités extra-scolaires. Par ailleurs, depuis 2014, nous avons souhaité avoir une attention particulière sur les temps périscolaires qui dépendent directement de la commune :

- ✚ La garderie : nous avons assuré la continuité du service pour les parents, tout en essayant d'adopter une nouvelle tarification plus simple et plus juste. Nous avons conscience que des améliorations sont encore à apporter, et nous en tiendrons compte dès la rentrée de septembre.
- ✚ La cantine : elle assure une fonction éducative qui va prendre de l'ampleur avec les années. L'alimentation et l'éducation au "bien manger" sont des enjeux considérables sur lesquels nous travaillons quotidiennement avec les agents communaux en charge de la cantine.  
Sur ces deux services, garderie et cantine, nous essayons d'offrir aux parents un prix qui soit à la fois juste et raisonnable.
- ✚ Les rythmes scolaires : ils sont en place depuis déjà deux années à Saint-Pôtan, et ils semblent rencontrer un franc succès auprès des enfants. Nous essayons d'années en années d'apporter des améliorations et des nouveautés à ces activités qui tiennent dorénavant une place importante dans la semaine de nos enfants. Merci aux animatrices et intervenants, notamment les associations (la Troupe "Sur l'estrade" et Saint-Pôtan Patrimoines) pour leur implication.

Pour l'année scolaire 2016-2017, un nouveau projet va voir le jour. Il s'agit d'un poulailler pédagogique monté en partenariat avec l'entreprise "Adopte une poule" et Kerval (Syndicat de traitement et de valorisation des déchets) autour du tri et de la valorisation des déchets de la cuisine municipale. Pour ce projet, nous accueillerons 5 poules de races locales qui seront installées confortablement dans un poulailler situé en face la cantine-garderie, derrière les écoles.

Afin de présenter ce projet inédit ainsi que les activités "rythmes scolaires", et échanger sur les services périscolaires mis en place par la mairie (cantine, garderie), une réunion d'informations sera organisée le 6 septembre prochain à 20 h à la salle des fêtes.

En attendant cette rencontre, nous vous souhaitons un très bel été !

Arnaud Lécuyer,  
Maire

### Bulletin d'information communale n°100 Juillet-Août 2016

Publication : Arnaud Lécuyer.

Rédaction : Arnaud Lécuyer, Sylvie Coeurdray-Bouget,  
David Ferchat.

Mise en page : David Ferchat.

### Mairie de Saint-Pôtan - 9 rue Berthelot

Tél. : 02.96.83.72.23 ; Télécopie : 02.96.83.74.73

Email : [mairie.st-potan@wanadoo.fr](mailto:mairie.st-potan@wanadoo.fr)

Accueil (sauf période de vacances, voir "A noter") :

- Lundi, mardi, jeudi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- Vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h 45.
- Samedi : de 9 h à 12 h.

## Etat civil..

### ▪ Naissance.

Le 03/06/2016 à Saint Briec est née Lyana LAINÉ, fille de Julie LECUYER et de Jonathan LAINÉ, domiciliés 14 rue du 19 mars 1962. Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.

### ▪ Mariage.

Le 25/06/2016 : Mme Claire DUC, agent de production, et M. David CADE, chauffeur livreur, domiciliés 5 rue Etienne Gouyon.

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

### ▪ Décès.

M. Philippe REVERS, domicilié à La Chevrue, décédé à Brebières (Pas-de-Calais) le 5 juin à l'âge de 64 ans. Nous adressons nos sincères condoléances à la famille.

## A noter...

### ▪ Permis de construire :

M. DAGORNE Olivier, La Chambre : Démolition d'un hangar, construction d'un préau et réfection d'une toiture-dépendance.

### ▪ Relais Parents Assistants Maternels :

- **Mardi 12 juillet : Espace-jeux - de 9 h 30 à 11 h 30.**  
Maison de l'enfance de Matignon. Jardinage et jeux d'extérieur.
- **Mardi 19 juillet : Espace jeux à la grande plage - de 9 h 30 à 11 h 30.**  
Grande plage de Saint-Cast. Atelier transvasement (*sur inscription*).
- **Mardi 26 juillet : Jeux d'extérieur et pique-nique - à 10 h 30.**  
A l'étang de La Roche de Saint-Pôtan (*sur inscription*).



### ▪ Les personnes désignées pour le jury d'assises 2017 sont :

- |   |   |
|---|---|
| ✓ Mme Brigitte ROUXEL - Launay Gouyon.              | ✓ M. Serge FAISANT - La Lande Chapelle. |
| ✓ Mme Lucie HAMONIAUX, née HAMON - La Croix Cholet. | ✓ M. Pascal BOURDONNAIS - Broualeuc     |

### ▪ Jardinage ; nuisances sonores.

Pour rappel de l'arrêté préfectoral en vigueur du 27/02/1990, les travaux de jardinage, de bricolage ou autres activités nécessitant l'utilisation d'appareils sonores susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, ne peuvent être effectués que :

- ✚ Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 30.
- ✚ Les samedis : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00.
- ✚ Les dimanches & jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00.

### ▪ Recensement citoyen.

Les jeunes hommes et les jeunes femmes doivent venir se faire recenser à compter de la date anniversaire de leurs 16 ans, munis du livret de famille et d'une pièce d'identité.

### ▪ Horaires de la mairie et de l'agence postale pendant les vacances.

Pour la période du 08 au 27 août : Le secrétariat sera ouvert les jeudis, et vendredis de 8 h à 12 h ;  
Ainsi que les samedis matin de 9 h à 12 h.  
Il sera fermé les après-midis.

## ▪ Horaires d'ouverture de la Préfecture.

A compter du 4 juillet 2016, les horaires d'ouverture au public de la Préfecture sont modifiés comme suit :

- Du lundi au vendredi : ouverture de 8 h 30 à 11 h30 - fermée l'après-midi.
- Guichet "Etrangers" : ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 15 h 30.

## ▪ Horaires d'ouverture de la trésorerie de Matignon pour l'été.

Durant cette période estivale, et jusqu'au 31 août prochain, la trésorerie de Matignon sera ouverte :

- Les lundis : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.
- Les mardis, mercredis, jeudis et vendredis : de 9 h à 12 h.

## ▪ Infos Energie en Bretagne.

Si vous projetez d'engager des travaux de rénovation énergétique dans votre logement, il y a forcément une aide financière qui correspond à vos besoins d'éco-rénovation :

- Le crédit d'impôt transition énergétique (CITE) est prorogé jusqu'au 31 décembre 2016. Accessible, sans condition de ressources, aux propriétaires occupants, locataires et occupants à titre gratuit, il permet de déduire de vos impôts 30% des dépenses engagées (matériaux et/ou pose, équipements) qui portent sur les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique. Ces dépenses sont plafonnées à 8 000 € (16 000 € pour un couple, plus 400 € par personne à charge) sur une période de cinq ans.
- La TVA à taux réduit (5.5 %) s'applique sur les mêmes matériaux et équipements que le CITE ainsi que pour les travaux induits.
- L'éco-prêt à taux zéro, délivré par les banques, est prolongé jusqu'au 31 décembre 2018. Accessible à tous les propriétaires d'un logement construit avant 1990, il peut être obtenu pour la réalisation de bouquets de travaux associant 2 ou 3 actions d'amélioration énergétique. Le montant de l'éco-PTZ est égal au montant des dépenses éligibles, dans la limite d'un plafond de 30 000 € remboursable sur 15 ans. En outre, depuis le 1er mars 2016, il est possible, quels que soient ses revenus, de cumuler le crédit d'impôt transition énergétique et l'éco-prêt à taux zéro.



Les propriétaires et les locataires peuvent bénéficier d'une aide des fournisseurs et distributeurs d'énergie s'ils font réaliser des travaux d'efficacité énergétique. Ces aides interviennent dans le cadre du dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE). Le logement concerné peut être une résidence principale ou secondaire.

L'Agence nationale de l'habitat (ANAH) accorde des subventions sous conditions de ressources. Vous pouvez bénéficier d'une aide et d'un accompagnement pour rénover votre logement de plus de 15 ans. Les travaux doivent garantir une amélioration de la performance énergétique du logement d'au moins 25 %. Cependant, pour bénéficier de ces aides, vous devez obligatoirement faire appel à des artisans RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

*Plus d'infos : EIE (Espace Info Energie) - 5 rue Gambetta - 22 100 Dinan - 02.96.87.42.44*

## ▪ Information de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.



L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre a pour mission d'accueillir, écouter, soutenir et orienter vers les services adaptés les ressortissants de l'Office.

Si vous êtes ancien combattant, veuve de guerre ou d'ancien combattant, pupille de la Nation, orphelin ou invalide de guerre, vous pouvez bénéficier des interventions financières en complément du dispositif national.

L'aide susceptible de vous être allouée est déterminée en fonction de la nature de vos difficultés et de vos ressources. Elle est mobilisable sous 2 à 3 mois pour faire face à des difficultés ponctuelles. Des participations financières pour des frais d'aide-ménagère ou de maintien à domicile peuvent également être allouées, mais toujours en complément des prises en charge d'autres organismes : caisse de retraite, conseil départemental...

*Contacts : 02.96.68.01.44 ; ass.sd22@onacvg.fr ou au service départemental 4 rue Nicolas Copernic - 22950 Tréguieux*

## ▪ **Vol par ruse, la gendarmerie met en garde.**

Le Groupement de gendarmerie départementale des Côtes d'Armor vous informe d'une évolution préoccupante du phénomène de vols par ruse commis au préjudice des personnes âgées sur le département. Ces vols sont effectués par un ou plusieurs individus agissant en couple, ou pas, et prétextant la vérification soit de la qualité de l'eau, soit de l'installation électrique et, se revendiquant des entreprises nationales distributrices, ils s'introduisent au domicile des victimes pour dérober des bijoux ou (et) du numéraire.

Si vous êtes victimes d'un vol par ruse et afin d'optimiser les possibilités d'élucidation de ces faits, notez les éléments importants : type de voiture utilisée, couleur, immatriculation, description vestimentaire et physique du ou des individus. Ne touchez surtout pas les objets manipulés ou déplacés par les voleurs, ils pourront faire l'objet d'une expertise par la police technique et scientifique.

## ▪ **Accueillir un lycéen étranger chez soi.**

Le CEI (centre d'échanges internationaux) encadre de jeunes lycéens venus du Brésil, d'Allemagne, d'Italie ou encore d'Australie pour passer un trimestre, un semestre ou une année complète en France. Les jeunes sont scolarisés dans le collège ou lycée le plus proche et accueillis par une famille d'accueil bénévole.

L'envie d'ouvrir sa famille à l'autre et d'échanger avec lui sont les principaux critères de réussite. Tous les frais (demi-pension, frais de scolarité, transport scolaire, assurances, argent de poche) sont pris en charge par l'association ou le jeune.

*Contactez la représentante locale : Katrin MERABET au 02.96.84.08.66 ou efulan@yahoo.fr*

## ▪ **Office de tourisme du Pays de Matignon : les animations de l'été.**

L'office de tourisme organise différentes animations, ouvertes à tous, pendant l'été :

- Les mardis après-midi : des promenades à pied accompagnées à partir de 14 h 30, pour des balades de 3 heures environ sur Saint-Germain-de-la-Mer, Matignon, Hénanbihen.
- Les mercredis à 18 h : des randonnées VTT de 2 heures accompagnées à travers le Pays de Matignon
- Les mercredis 27 juillet, 3 août, 10 août, et 17 août à 14 h 30 à l'étang de La Roche à Saint-Pôtan, une découverte de la pêche en eau douce, avec l'animation "Je pêche mon 1<sup>er</sup> poisson !" (sur inscription).
- Les jeudis après-midi : des promenades à pied accompagnées sur le circuit historique du Pays de Matignon. Départ à 14 h 30 de l'office de tourisme du Pays de Matignon pour un parcours de 1,5 km sauf les jeudis 21 juillet et 18 août où le RDV se fera à la Chapelle de Saint-Germain-de-la-Mer pour sa visite.
- Des expositions à la maison des associations de Matignon : du 23 au 29 juillet (trois artistes présenteront leurs œuvres) et du 9 au 20 août (thèmes : musiques, chants et danses du pays).
- Jeudi 4 août, séance d'initiation à la danse bretonne à Pléboulle, à 20 h 30 (camping du Frêche à l'Ane).

Des partenaires de l'office de tourisme proposent également concerts et expositions :

Exposition d'aquarelles de Maurice André du 15 au 22 juillet à Matignon ; concert des Chœurs d'Émeraude le samedi 9 juillet à l'église de Saint-Cast-Le-Guildo ; une vente Emmaüs le 20 juillet de 14 h à 18 h au local Emmaüs lieu-dit "Le Houët" à Matignon ; une fête champêtre à la chapelle de Saint-Germain-de-la-Mer le dimanche 31 juillet ; un concert de harpe celtique le 9 août à 18 h à la chapelle du Temple à Pléboulle ; des vides-greniers, le 14 août à Port-à-la-Duc et le 15 août à Matignon sous et autour des halles.

*Renseignements complémentaires à l'office de tourisme au 02.96.41.12.53 et sur l'agenda du site [pays-de-matignon.net](http://pays-de-matignon.net).*

## ▪ **Centre de formation d'Apprentis de Ploufragan lance le CAP multi métiers.**

Dans le but de répondre aux besoins de formation de proximité des entreprises et des jeunes de 16 à 25 ans, le Centre de Formation d'apprentis de Ploufragan va mettre en place une nouvelle formation à la rentrée 2016 "le CAP multi-métiers". Cette formation intégrera une quarantaine de métiers rares et/ou non proposés par la voie de l'apprentissage en Bretagne : CAP glacier fabricant, CAP métier du pressing, CAP employé de vente en librairie papeterie presse, CAP sellerie générale, CAP plasturgie...

*Plus d'infos : [www.cfa-cotesdarmor.fr](http://www.cfa-cotesdarmor.fr) ; Maryse LAURENT au 02.96.76.27.12 ou Catherine NURIT au 02.96.73.27.13*



▪ **Jazz à Saint-Pôtan, soirée cabaret le jeudi 28 juillet à la salle des fêtes à 20 h 30.**



Pascal Salmon a acquis depuis longtemps la réputation d'un pianiste de jazz qui compte sur la scène hexagonale. Il s'est produit dans bon nombre de festivals : "Festival de Mont-Louis", "Jazz à l'Ouest", "Jazz à Marciac", "Festival du Parc floral" de Paris... Il a également accompagné en trio l'actrice Maria De Medeiros dans un spectacle construit autour de chansons brésiliennes, joué à Paris, Madrid, Barcelone, Rome, Lisbonne, Rio, São Paulo...

Formé aux conservatoires de Rennes, de Saint-Maur-des-Fossés puis au prestigieux Berklee College de Boston, il a conduit parallèlement une carrière de musicien et de pédagogue et dirige la classe de Jazz du Conservatoire de Rennes.

Éclectique dans sa culture comme dans sa pratique, il revendique l'influence des musiques brésiliennes qu'il affectionne particulièrement dans l'inspiration de ses compositions. Il se produira cette fois en piano solo et donnera la primeur d'un nouvel album de compositions à sortir en septembre 2016 : "D'une rive à l'autre".

*Crêpes, gâteaux maison et boissons chaudes ou froides seront proposés au cours de la soirée.*

*Entrée : adultes 10 €, moins de 12 ans 5 €.*

*Réservations : épicerie Niarfait et bar Le Nautil à Saint-Pôtan.*

*Contact : 06.82.32.13.33 - stpotanpatrimoines@gmail.com*

Cette soirée cabaret exceptionnelle, organisée par l'association Saint-Pôtan Patrimoines, sera l'occasion du lancement de la souscription publique, sous l'égide de la Fondation du Patrimoine, pour accompagner les travaux de l'église.

▪ **Cours de langues.**

- L'association "langues vivantes" repart pour une 2<sup>ème</sup> année de cours de langues : venez rencontrer l'association au Forum des associations le 10 septembre 2016 à Pluduno pour vous inscrire (présence des professeurs). Au programme :

- ✓ Anglais, allemand, russe et espagnol pour adultes toute l'année (en dehors des vacances scolaires, cours de 90 minutes)
- ✓ Initiation hebdomadaire à l'anglais et à la culture anglo-saxonne pour élèves du primaire (CP/CE et CM1/CM2, cours de 60 minutes)
- ✓ Stages d'anglais intensif pour collégiens et lycéens (vacances scolaires de février et d'avril 2017)

*Lieu : centre culturel de Plancoët, 1er étage.*

*Informations : 02 96 84 08 66 / efulan@yahoo.fr*

- Si vous êtes originaires d'Asie ou d'ailleurs, l'AGIR propose des cours de langue française gratuits les mardis et jeudis matin de 9 h 45 à 11 h 45 à la bibliothèque de Dinan.

*Contacts : Loïc de Fleurette, par mail loicdefleurette@gmail.com ou téléphone 06.72.43.77.89*

*Ou Martine Vercel par mail : "m.vercel@free.fr" ou téléphone 06.98.88.02.69*

## Anniversaire : 100<sup>e</sup> numéro

En première page de ce bulletin, vous avez pu constater que l'exemplaire du Petit Pôtanais que vous tenez entre les mains est le numéro 100. Il s'avère que ce journal d'information communale est un peu plus vieux en réalité : il a presque 46 ans !



Le tout premier numéro du "Bulletin Municipal" date de novembre 1970 et ne comprenait qu'une seule page recto-verso. En août 2008, à l'issue d'une consultation de deux mois lancée par la mairie invitant la population à proposer des noms pour le bulletin communal, le Conseil municipal a choisi celui que nous connaissons actuellement : "Le Petit Pôtanais".

C'est également à cette occasion que sont nées les rubriques habituelles telles "Pot'Infos ou encore "Saint-Pôtan et son histoire", avec des textes de M. Joseph Robert que nous prenons tous tant de plaisir à lire.

## Nos enfants...

### ▪ Trail de La Roche, une première édition réussie !

En ouverture de la kermesse de l'école Saint-Michel du 26 juin, 110 coureurs étaient au départ de la première édition du Trail de La Roche pour défier le parcours de 15 km assez vallonné et créé par des parents d'élèves de l'école. Le gagnant, David MASSART (Rance Jogging) a survolé l'épreuve en 1 h 00, laissant Mickaël HERCOUET (Team Sport 2000 Trégueux) à près de 2 mn (1 h 02 mn). La première féminine, Carène LEUX, a terminé en 1 h 20 mn.



### ▪ Pot de fin d'année à l'école Camart et Bellec de Ruca

Le 30 juin a eu lieu en fin d'après-midi le traditionnel pot de fin d'année. Vous étiez nombreux à être présents, élus, parents d'élèves, enseignantes et membres du personnel. A l'issue de son discours de fin d'année, Monsieur Dominique Perche, Maire de Ruca, a remis un dictionnaire aux trois élèves qui vont faire leur entrée au collège.



### ▪ Calendrier scolaire année 2016-2017 pour la zone B.

Les grandes vacances arrivent. Voici le calendrier scolaire pour la prochaine année 2016-2017 :

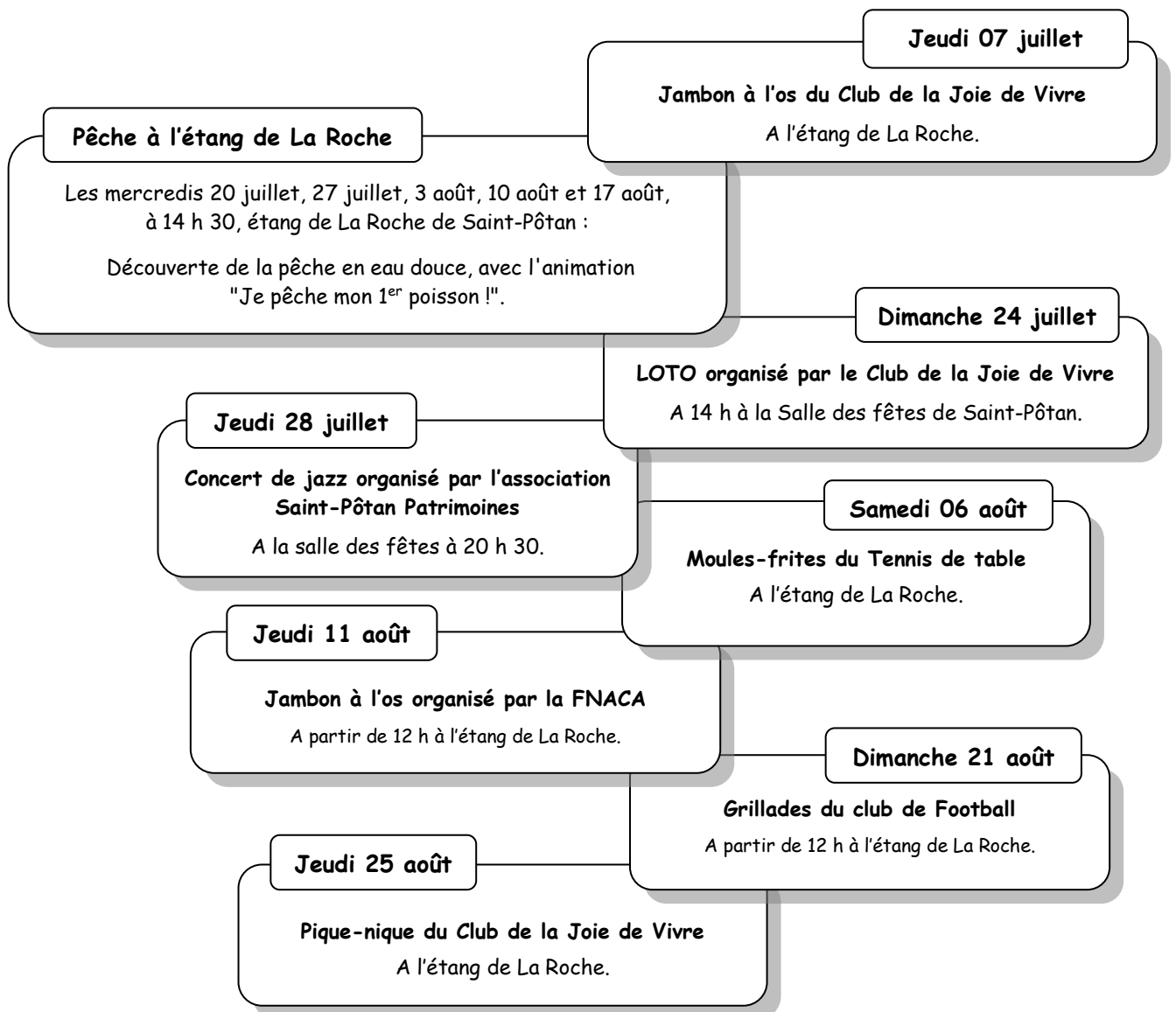
- ✚ Rentrée scolaire des élèves : Reprise des cours le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016
- ✚ Vacances de la Toussaint : Fin des cours le mercredi 19 octobre 2016  
Reprise des cours le jeudi 3 novembre 2016
- ✚ Vacances de Noël : Fin des cours le samedi 17 décembre 2016  
Reprise des cours le mardi 3 janvier 2017
- ✚ Vacances d'hiver : Fin des cours le samedi 11 février 2017  
Reprise des cours le lundi 27 février 2017
- ✚ Vacances de printemps : Fin des cours le samedi 8 avril 2017  
Reprise des cours le lundi 24 avril 2017
- ✚ Vacances d'été : Fin des cours le samedi 8 juillet 2017

### ▪ Dates d'inscriptions des nouveaux élèves.

Voici les dates de disponibilité des enseignantes qui pourront vous accueillir au sein de leur école pour les inscriptions des nouveaux élèves :

- ✓ Ecole publique Camart et Bellec : les 29 et 30 août : de 13 h 30 à 16 h 30.  
Le 31 août : de 9 h à 12 h puis de 13 h 30 à 16 h 30.
- ✓ Ecole privée Saint-Michel : les 29, 30 et 31 août : de 9 à 12 h & de 13 h 30 à 16 h 30.

# Pot' Infos...



## Objets trouvés

- **Un téléphone portable Samsung à clapet.**  
Trouvé à l'étang de La Roche. Il sera demandé au propriétaire de déverrouiller son téléphone lors de sa restitution (prévoir le chargeur).
- **Trois plats** laissés dans la salle des fêtes après le repas des classes 6.

Ces objets sont disponibles en mairie.



# Saint-Pôtan et son histoire

## Saint-Pôtan dans la tumultueuse période des inventaires. (Suite).

Dans les Côtes du Nord, au printemps 1906, l'inventaire des biens d'Eglises a été un échec. (Article précédent). Une deuxième phase volontariste est engagée à l'automne. Un nouveau préfet a été nommé, des règles strictes ont été édictées : éviter de nouvelles violences, intervenir à l'improviste si nécessaire (pratique illégale mais offrant l'avantage pour certains recteurs de ne pas perdre la face devant leurs paroissiens), demander le soutien de la troupe en cas de besoin.

### Le canton de Matignon est classé sensible.

Les élections cantonales approchent et il s'y trouve des personnalités politiques influentes (à Ruca, à Hénanbihen, au Guildo..). A Saint-Pôtan, les esprits sont déjà assez échauffés par la querelle scolaire et l'inauguration récente des nouveaux bâtiments de l'école publique des garçons.

Le 21 novembre au matin, la paroisse est informée de l'imminence de l'inventaire, suite à une indiscretion du receveur de l'Enregistrement. M. Vassal, sous-préfet de Dinan dirige les opérations, il est assisté de M. Lucas, juge de paix à Matignon. L'opération est promptement menée et dans l'après-midi, M. Vassal peut adresser à la préfecture un télégramme de bonne exécution : **"Force employée à Saint-Pôtan et Notre-Dame-du-Guildo. Improviste fait. Aucun incident."**

### L'épisode fait l'objet de nombreux commentaires.

Le sous-préfet établit un rapport général à l'attention de sa hiérarchie en date du 23 novembre. Se référant à Saint-Pôtan, il écrit "Dès que la troupe eut cerné l'église, le vicaire apparut dans le clocher pour nous faire un discours... Il me dit que le recteur était dans l'église et ne voulait pas ouvrir. Je fis alors les sommations légales et aussitôt la porte était ouverte. Dans l'église, il n'y avait que le recteur, qui fut correct et qui protesta bien entendu. Le vicaire, enfin descendu de son clocher, vint me dire qu'en entrant à l'improviste dans d'autres églises, j'avais agi à la façon des malfaiteurs ; je le menaçai d'un procès-verbal et il ne rit plus".

L'Evêché diffuse l'information dans "La Semaine Religieuse de Saint-Brieuc et Tréguier".

"Vers dix heures un quart, le sous-préfet de Dinan, M. Vassal arrive avec un escadron et plusieurs gendarmes. L'église est vite entourée mais les portes sont fermées et après les trois sommations l'une d'elle a été brisée. Derrière le sous-préfet arrive M. le recteur qui proteste noblement. M. Vassal exprime son regret d'avoir trouvé là une résistance, évitée, dit-il, dans la plupart des églises de l'arrondissement. L'inventaire n'a pas duré cinq minutes et la population a eu à peine le temps d'arriver".

Les journaux locaux s'empressent également de publier, chacun dans son style et suivant ses orientations :

"Le Petit Bleu de Dinan", hebdomadaire républicain, insiste sur l'indifférence des populations et le dérisoire des résistances. " A Saint-Cast le brave recteur s'enfuit à la vue des troupes"... "à Ruca le tocsin sonne depuis 8 heures du matin mais la population laborieuse n'a pas le temps d'interrompre ses travaux".

"A Saint-Pôtan, du haut du clocher, le vicaire guette l'arrivée des agents du gouvernement. Les portes de l'église sont fermées. M. le sous-préfet demande au vicaire d'ouvrir ; celui-ci répond que le recteur est à l'intérieur et que c'est lui qui commande. Conclusion : une porte est forcée et l'inventaire se fait au milieu de l'indifférence complète d'une vingtaine de personnes".

"L'Union Malouine et Dinannaise", conservateur, écrit :

"A Saint-Pôtan, les inventaires ont été faits par surprise". Les critiques visent surtout le gouvernement : " Point n'était nécessaire de mobiliser nos petits soldats...contre des femmes, des enfants, des prêtres pour accomplir une opération qui aurait pu être faite sans que personne s'en aperçoive. Vous aurez peut-être nos biens, ce que vous n'aurez pas, c'est notre foi".

L'inventaire, réalisé par le percepteur de Matignon qui était déjà intervenu au mois de mars, fera l'objet d'une présentation dans un prochain bulletin.

Joseph Robert